



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité



Certificat de dépôt

Projet de centrale photovoltaïque au sol de la Menée Lambourg - ancien crassier des forges de Trignac (44)

Date de dépôt : 11-03-2025 09:09



Jeux de données

1



Nombre de taxons

286



Nombre d'habitats

0



Nombre d'observations

417

[Acte publié et certifié exécutoire](#)

Cadre d'acquisition

Identification

Instance SNIP du cadre d'acquisition : 2fd07dd8-d9dd-868f-e063-0514a8c02922

Libellé du cadre d'acquisition : Projet de centrale photovoltaïque au sol de la Menée Lambourg - ancien crassier des forges de Trignac (44)

Description : Le projet consiste à implanter une centrale photovoltaïque au sol. Il s'agit d'un ensemble destiné à produire de l'électricité renouvelable. Cet ensemble est composé de modules solaires photovoltaïques connectés à un poste de transformation pour être relié au réseau via le poste de livraison. Le projet est développé conjointement par la société d'économie mixte SYDELA Energie 44 (SE44) et la Communauté d'agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE) pour le compte de la Centrale solaire Menée Lambourg. La centrale photovoltaïque est composée de : tables photovoltaïques, d'un poste de livraison ENEDIS, de deux postes de transformation (2x16 m²), de deux réserves incendie, d'une clôture périmétrale de 2 mètres de hauteur en périphérie de l'ensemble du projet avec un portail d'accès ; pour une puissance totale 7.27 Mwc et surface totale des panneaux 33 158 m². Ce projet présente une emprise globale de 8 ha environ, sur un secteur dégradé, ancien crassier des forges de Trignac. Afin de contenir les impacts potentiels sur l'environnement, des mesures d'évitement et de réduction significatifs ont été prises dans la conception du projet, avec notamment les éléments suivants : les secteurs en zone humide sont entièrement évités ; 85% des secteurs de fruticées sont évités ; Les différents secteurs périphériques à la centrale (hors zones clôturées d'implantation) feront l'objet d'un suivi et d'une gestion environnementale pérenne ; Les travaux se dérouleront en dehors de la période de reproduction de la faune ; Une fauche tardive sera mise en place ; Un suivi environnemental du chantier sera assuré (liste non exhaustive). Une zone périphérique naturel d'environ 12 ha est donc sanctuarisée et pérennisée dans le cadre de ce projet, à laquelle s'ajoute la volonté de la collectivité co-porteuse du projet de mettre en place une mesure de protection forte (par exemple : arrêté de protection de biotope) sur ce secteur, et les secteurs contigus, pour potentiellement 16 ha environ. Le projet de centrale solaire de La Menée Lambourg s'inscrit donc dans un double projet : produire une énergie locale et renouvelable et s'assurer de la protection pérenne d'un milieu spécifique qui a été dégradé par ses usages antérieurs.

Cadre de référence

Est un méta-cadre : Non

Dates

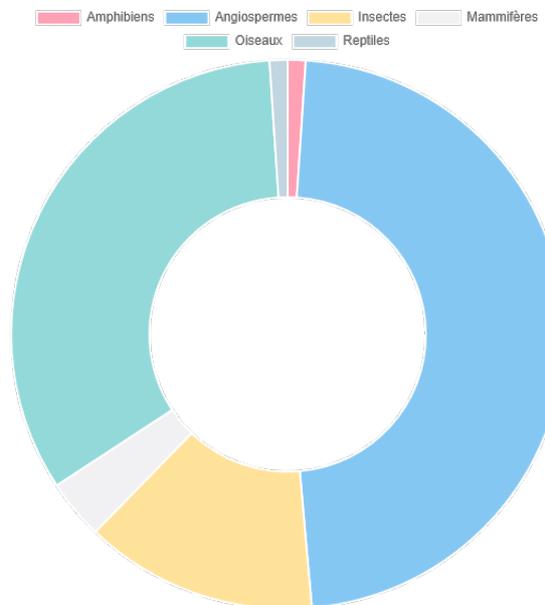
Date de lancement du cadre d'acquisition : 11/03/2025

Territoires concernés

Etendue territoriale : 353

Cible taxonomique

Répartition des espèces



Liste des jeux de données associés au cadre



2fd07f94-5481-3c72-e063-0514a8c09d26
Inventaire état initial projet solaire TRIGNAC 44 - secteur La Menée Lambourg